Le parcours VAE

Je suis un candidat ayant au moins **1 an d'expérience professionnelle** : salariée, non salariée ou bénévole





Je m'informe sur mon projet VAE :
Besoin d'une **qualification reconnue** sur le marché du travail ?
Validation d'un diplôme via la VAE ?

Je dépose une **pré candidature** VAE sur formation.continue@scfc.parisdescartes.fr
Et j'obtiens un avis favorable de la **commission pédagogique**

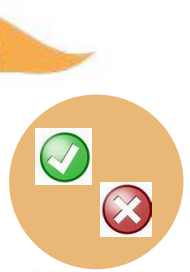




Nous vous guidons dans votre recherche de **financement** puis nous vous accompagnons pour la **rédaction de votre dossier**.

Vous soutenez votre dossier et obtenez la **validation totale de votre diplôme**





Non validation des modules manquants suite à la **deuxième soutenance** avec le jury

Validation totale
Félicitations ! Vous obtenez votre diplôme

Validation partielle
Les blocs de compétences acquis sont valables tant que le diplôme existe

Sans validation